

Accueil > Suisse > Le canton de Vaud veut bannir les «thérapies de conversion»

LGBTIQ+

Le canton de Vaud veut bannir les «thérapies de conversion»



Le Grand Conseil vaudois veut interdire les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne. Des pratiques jugées «dignes du Moyen-Age» et «intolérables». Le gouvernement devra présenter un projet de loi



Image d'illustration — © Keystone

ATS

Publié mercredi 15 décembre 2021 à 13:50
Modifié mercredi 22 décembre 2021 à 18:03



Le Grand Conseil vaudois veut interdire les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'un tiers. Une motion en ce sens a été acceptée mercredi à l'unanimité moins quelques abstentions. Dans plusieurs cantons, des motions parlementaires ont déjà été déposées ou renvoyées au gouvernement, comme à Genève, pour interdire ces «thérapies de conversion».

Le texte du député socialiste Julien Eggenberger demande au Conseil d'Etat de proposer une modification législative afin «d'interdire les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle et affective ou l'identité de genre d'une personne». La motion avait été renvoyée en mars dernier en commission pour y être examinée.

Cette dernière a été unanime (moins une abstention) pour recommander au plénum de soutenir cette motion et la transmettre désormais au gouvernement. Celui-ci a une année pour présenter un projet de loi.

La cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Rebecca Ruiz, a accueilli très favorablement cette motion. Le Conseil d'Etat va «s'y atteler avec conviction car il y a un réel besoin de légiférer sur cette question», a-t-elle déclaré.

Lire aussi: Genève veut interdire les «thérapies de conversion»

Trois approches extrêmes

Trois approches extrêmes fondent les «thérapies de conversion» qui entendent imposer l'hétérosexualité aux personnes lesbiennes, gays, bi et trans, intersexe et queer (LGBTIQ+): psychothérapeutiques (la diversité sexuelle ou de genre découle d'une éducation ou d'une expérience «anormale»), médicales (orientation affective et sexuelle et l'identité de genre sont la conséquence d'un «dysfonctionnement biologique») et confessionnelles (les orientations affectives et sexuelles et les identités de genre différentes ont quelque chose de «fondamentalement mauvais» et «contre-nature»).

«Elles partent du principe que les personnes d'orientations affectives et sexuelles diverses ou d'identité de genre variée seraient déviantes et inférieures, sur le plan moral, spirituel ou physique, et devraient donc changer leur orientation ou leur identité pour y remédier», dénonce le motionnaire. En Suisse, environ 14 000 personnes seraient concernées par ces «thérapies».

Son texte rappelle qu'un médecin homéopathe pratiquant dans les cantons de Genève et de Vaud proposait en 2018 de «guérir de l'homosexualité». En 2020, un psychiatre dispensait ces «thérapies» à Schwyz. Elles seraient aussi pratiquées dans des milieux religieux. La motion cite l'exemple de l'Eglise évangélique Lazare de Bussigny (VD) proposant des cours de «restauration de l'identité», ce que dément le pasteur principal de l'Eglise Christophe Saez dans un courriel adressé au *Temps*. «Nous rejetons toutes formes de manipulation ou dénigrement de personnes à cause de leur orientation sexuelle, et ceci depuis toujours», écrit-il.

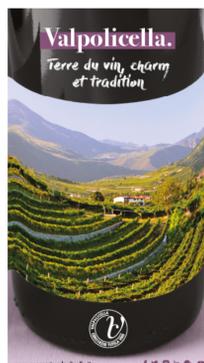
«Dignes du Moyen-Age»

Tour à tour, les députés des différents bords politiques ont plébiscité la motion socialiste. Les «thérapies de conversion» sont «dignes du Moyen-Age», «intolérables», «une torture morale» ou encore de la «manipulation» et du «charlatanisme», ont dit certains élus. L'élaboration d'une loi est «une nécessité et un enjeu» sociétaux et de droits humains, a insisté Julien Eggenberger.

Un rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU assimile les «thérapies de conversion» à des actes de torture et appelle à leur interdiction. Le Conseil fédéral s'était, lui, prononcé en septembre 2019 contre une inscription de l'interdiction «des thérapies de conversion» dans la loi, tout en dénonçant ces pratiques.

Toutefois, deux initiatives parlementaires socialistes, déposées cet automne à Berne, demandent que l'offre, la médiation et la publicité pour les méthodes dites de conversion soient interdites à l'échelle suisse.

Ajout de la déclaration de Christophe Saez, pasteur principal de l'Eglise évangélique Lazare de Bussigny, le 22 décembre 2021.



Autres articles sur le thème Egalité



ELECTIONS En France, une primaire populaire pour les propriétaires de carte bancaire



EGALITE Le Valais en pionnier de la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTIQ+



SANTE Une patiente a plus de risques de décéder si son chirurgien est un homme

Autres articles sur le thème Egalité

Suivre



ELECTIONS En France, une primaire populaire pour les propriétaires de carte bancaire



EGALITE Le Valais en pionnier de la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTIQ+



SANTE Une patiente a plus de risques de décéder si son chirurgien est un homme

Autres contenus de la rubrique Suisse



JUSTICE L'auteur de l'homicide du parc des Quatre-Marronniers à Yverdon est condamné à 20 ans de prison



VAUD Avec les "zadistes", les procès de la désobéissance civile se sont ouverts à Nyon



VOTATION Face aux médias, pourquoi tant de haine?



ENVIRONNEMENT Il faut remplacer au plus vite les chauffages à énergies fossiles, intiment des experts



VAUD Le procès des zadistes du Mormont débute dans la joie et la couleur



RYTHME DE TRAVAIL Des entreprises suisses se laissent séduire par la semaine de quatre jours

Le choix de la rédaction



VOTATION Face aux médias, pourquoi tant de haine?



FRANCE De nouveau condamné, Eric Zemmour affirme être le seul à vouloir «sauver la France»

Articles les plus lus

- 01 Anthony Fauci: «Le Covid-19 n'est pas encore au stade de l'endémie»
- 02 Digtéc Galaxus ne vend pas la majorité des produits proposés
- 03 Pauvreté à Genève: «Ce qui est bien avec le masque, c'est que l'on ne me reconnaît pas»
- 04 Affaires Djokovic, Horta-Osorio, Bojo: «Ce qui pouvait passer avant ne passe plus»
- 05 En images: dégâts importants après le tsunami provoqué par l'éruption d'un volcan aux îles Tonga
- 06 Tomic, Kyrgios et Kokkinakis, les souvenirs et les regrets «Aussies»
- 07 Les cantons veulent réévaluer les mesures sanitaires dès fin février, un délai pour le vaccin grippe-covid: les nouvelles du 17 janvier

Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux

FACEBOOK TWITTER INSTAGRAM LINKEDIN YOUTUBE

Vos newsletters

Inscrivez-vous et recevez les newsletters de votre choix. [Voir la liste](#)

LE TEMPS

À propos Abonnements Publicité Services Impressum Protection des données Archive

